

Couverture du congé parental pour l'économie informelle et les travailleurs traditionnellement non couverts



WORLD Policy Analysis Center

PRINCIPALES CONCLUSIONS

57 %

des pays garantissent explicitement le congé maternel payé aux travailleuses indépendantes.

38 %

des pays garantissent explicitement le congé maternel payé aux travailleuses domestiques.

29 %

des pays garantissent explicitement le congé maternel payé aux travailleuses agricoles.

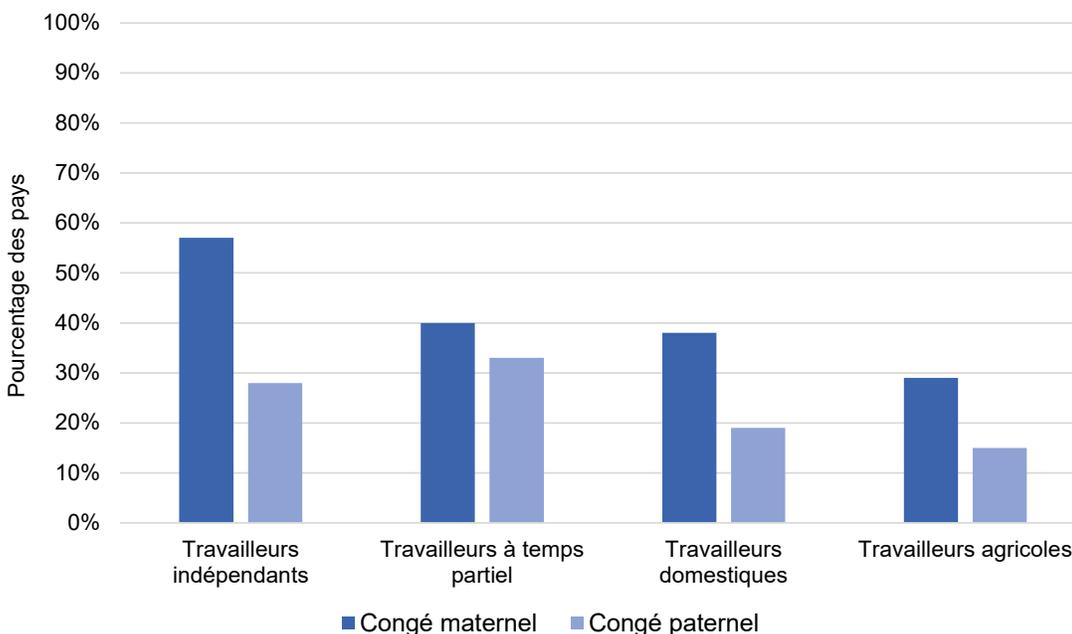
À PROPOS DES DONNÉES

Cette fiche d'information présente des résultats élargis figurant au [chapitre 6](#) de l'ouvrage en accès libre intitulé [Equality within Our Lifetimes: How Laws and Policies Can Close — or Widen — Gender Gaps in Economies Worldwide](#) (Jody Heymann, Aleta Sprague, and Amy Raub ; University of California Press, 2023).

Les protections sociales et l'économie informelle

- Selon l'Organisation internationale du Travail, plus de 60 % de la population active mondiale, soit 2 milliards de personnes, sont engagés dans l'économie informelle.
- Ce groupe comprend des personnes exerçant toute une série de professions dans des contextes urbains et ruraux, notamment des travailleurs agricoles, des travailleurs domestiques, des travailleurs à domicile, des vendeurs de rue, des ramasseurs de déchets, des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, et encore plus.
- Dans les pays à faibles et hauts revenus, les travailleurs dans le secteur informel sont souvent exclus (en droit et en pratique) des principales protections sociales, notamment du congé parental payé.
- Les données recueillies dans différents pays ont démontré les avantages des politiques de congé parental payé, notamment une plus grande égalité entre les sexes dans le travail rémunéré et dans la prestation des soins. Le congé parental rémunéré comprend :
 - *Le congé maternel*, qui comprend le congé de maternité (réservé aux mères) et le congé parental partagé qui peut être pris par les femmes
 - *Le congé paternel*, qui comprend le congé de paternité (réservé aux pères) et le congé parental partagé qui peut être pris par les hommes

Garanties législatives explicites en matière de congé parental



Les constatations pour les travailleurs à temps partiel reflètent les garanties accordées aux travailleurs à temps partiel soit a) sans seuil minimal d'heures, soit b) à ceux qui travaillent un quart des heures à temps plein ou moins.

- Dans toutes les régions du monde, il existe des pays qui ont étendu de manière positive la couverture légale de la protection sociale aux travailleurs du secteur informel et aux travailleurs traditionnellement non couverts.
- Pour tirer pleinement parti des avantages du congé parental payé à l'échelle mondiale, il est essentiel de comprendre où et comment les pays prennent des mesures pour combler les lacunes dans la couverture politique au niveau national et étendre la protection sociale des soignants des nourrissons à tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle.

Travailleurs indépendants

En général, les pays qui couvrent les travailleurs indépendants le font en structurant leurs programmes de congé parental payé comme une assurance sociale — ce qui pourrait inclure les chauffeurs Uber et d'autres personnes dans l'économie à la demande.

- Plus de la moitié des pays (57 %) garantissent un congé *maternel* payé aux travailleuses indépendantes.
- Un peu plus d'un quart des pays (28 %) garantissent un congé *paternel* rémunéré aux travailleurs indépendants.

Travailleurs à temps partiel

L'emploi à temps partiel est considéré comme la forme la plus courante d'emploi atypique dans le monde, et les femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel que les hommes.

- 40 % des pays garantissent explicitement un congé *maternel* payé aux travailleuses à temps partiel travaillant un quart des heures à temps plein ou moins.
- Un tiers des pays (33 %) garantissent explicitement un congé *paternel* rémunéré aux travailleurs à temps partiel qui travaillent un quart des heures à temps plein ou moins.

Travailleurs domestiques

On estime que plus de 80 % des travailleurs domestiques exercent un emploi informel dans le monde, ce qui rend la couverture juridique et la mise en œuvre d'une protection sociale efficace essentielles dans ce secteur.

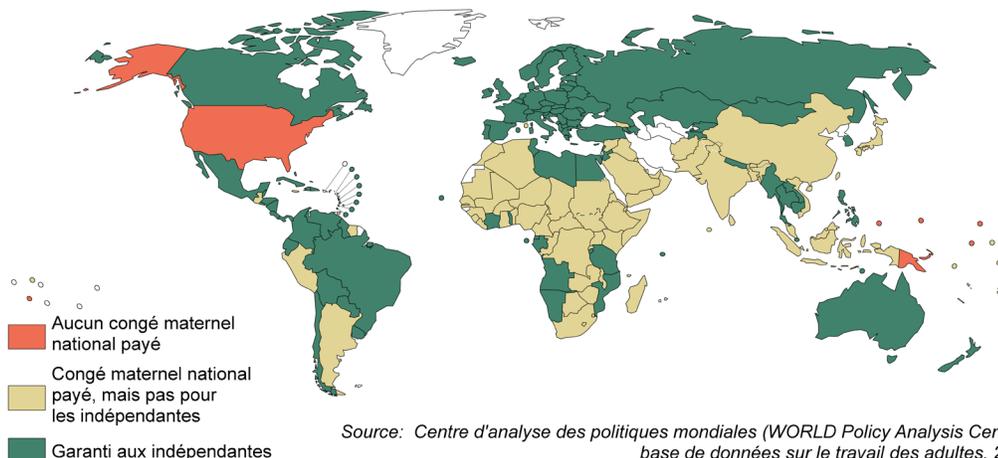
- Plus d'un tiers des pays (38 %) garantissent explicitement le congé *maternel* payé aux travailleuses domestiques.
- Près d'un cinquième des pays (19 %) garantissent explicitement un congé *paternel* rémunéré aux travailleurs domestiques.

Travailleurs agricoles

Dans les zones rurales où sont employés des travailleurs agricoles salariés, la couverture effective des droits du travail et des protections sociales peut être faible.

- Un peu moins d'un tiers des pays (29 %) garantissent explicitement le congé *maternel* payé aux travailleuses agricoles.
- 15 % des pays garantissent explicitement un congé *paternel* payé aux travailleurs agricoles.

Les pays garantissent-ils aux travailleuses indépendantes l'accès au congé maternel rémunéré ?



**WORLD Policy
Analysis Center**

À PROPOS DE LA MÉTHODOLOGIE

Cette analyse s'appuie sur un examen systématique de la législation originale en matière de travail et de sécurité sociale en vigueur en janvier 2022 dans les 193 États membres des Nations Unies. De plus amples détails sur la méthodologie complète sont disponibles à l'adresse suivante : worldpolicycenter.org/topics/care/methods.

À PROPOS DE WORLD

Le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD) vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives mondiales sur les lois et politiques affectant la santé, le développement, le bien-être et l'équité. Grâce à ces données, WORLD alimente les débats politiques, facilite les études comparatives sur les progrès, la faisabilité et l'efficacité des politiques, et fait progresser les efforts visant à responsabiliser les décideurs.

Site web : worldpolicycenter.org

Courriel : world@ph.ucla.edu